

Communiqué de presse

Mercredi 16 octobre 2019

AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES BUREAUX : A L'HEURE DU BREXIT, LE COUP DE POIGNARD DANS LE DOS DE PARIS LA DEFENSE

La commission des finances, de l'économie et du contrôle budgétaire a accepté lundi 14 octobre l'amendement n° 2468 présenté par les députés MM. Carrez et Giraud.

Il devrait être proposé prochainement au vote des députés et des sénateurs en séance publique.

Cet amendement **propose d'aménager la taxe sur les bureaux** s'appliquant en Ile-de-France en créant une zone « premium » constituée par les 1^{er}, 2^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 15^e, 16^e et 17^e arrondissements de Paris et les communes de Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Puteaux, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine.

*« Cet amendement est un véritable coup de poignard dans le dos du quartier d'affaires de Paris La Défense, situé sur les territoires de Puteaux et de Courbevoie. Il entraînera une augmentation de 20% de cet impôt que les propriétaires ne manqueront pas de répercuter sur les loyers des entreprises locataires. A l'heure du Brexit, alors que les équipes de Paris La Défense se battent chaque jour pour convaincre les entreprises Londoniennes de venir s'installer en France et non à Francfort ou à Amsterdam, on ruine les efforts entrepris en créant une nouvelle instabilité fiscale en parfaite contradiction avec le discours porté par le Président de la République. Le gouvernement ne doit pas laisser passer cette erreur majeure dans le cadre de la compétition mondiale à laquelle se livrent les quartiers d'affaires », déclare **Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine et de Paris La Défense.***

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Amélie CHABUET

Tél. : 01 47 29 35 78

Courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr

Paris La Défense

Thomas LEDOUX

Tél. : 06 25 13 13 07

Courriel : tledoux@parisladefense.com
www.parisladefense.com